

Séance du 20 mars 2026

N° 2026.03.03

Objet : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Election des adjoints

Date de Convocation Le vingt mars deux mille vingt-six, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le seize mars deux mille vingt-six, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Catherine GAY, Maire.
Le 16 mars 2026

Nombre de conseillers **Etaient présents :**
Mme Catherine GAY, Maire,
En exercice : 29 M. Jean-Luc ARMAND, Mme Martine VIAUD, M. Grégory LARCHER,
Mme Patricia SAINT-VENANT, M. Benjamin THOUVIGNON, Mme Méloée GANGNEUX,
Présents : 28 M. Valentin GILLET DEBARRE, Mme Delphine CHERPI, M. Laurent DRÉANO,
Mme Sandrine GAUTIER, M. David-Alexandre MEUNIER, Mme Alette GEAIRON,
Absents : 00 M. Laurent MAURER, Mme Jocelyne LECROQ, M. Cédric ANTONIAZZI, Mme Coralie FLAIS,
M. Jacques DEFENIN, Mme Aline LARGEAU, Mme Marie DABURON,
Représentés : 01 M. Amaury GOUYETTE, Mme Sophie DANIAUD, M. Frédéric GRILLET,
Mme Béatrice ODINK, M. Damien MICHAUD, Mme Alexandra PORCHERON,
Votants : 29 Mme Julie RIOLLET et M. Alexis MOREAU, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :
M. Alexandre ESTHER à M. Amaury GOUYETTE

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Patricia SAINT-VENANT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-4 et suivants ;

Vu la détermination du nombre d'adjoints au Maire par le Conseil Municipal par délibération n°2026.03.02 du 20 mars 2026 ;

Considérant que le Maire a pris la présidence et a procédé à l'enregistrement des listes candidates,

Liste Pour Monts !

- 1- ARMAND Jean-Luc
- 2- VIAUD Martine
- 3- LARCHER Grégory
- 4- SAINT-VENANT Patricia
- 5- THOUVIGNON Benjamin
- 6- GANGNEUX Méloée
- 7- GILLET DEBARRE Valentin
- 8- CHERPI Delphine

chaque conseiller est invité à voter à bulletin secret.

A l'issue du premier tour, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
 - Nombre de bulletins nuls : 04
 - Nombre de bulletins blancs : 02
 - Suffrages exprimés : 23
 - Majorité absolue : 12
- **la liste Pour Monts ! a obtenu 23 voix**

**Le Conseil Municipal,
à la majorité absolue des voix :**

- **Déclare**

Monsieur ARMAND Jean-Luc
1^{ère} adjoint au Maire qui a été immédiatement installé

Madame VIAUD Martine
2^{ème} adjointe au Maire qui a été immédiatement installée

Monsieur LARCHER Grégory
3^{ème} adjoint au Maire qui a été immédiatement installé

Madame SAINT-VENANT Patricia
4^{ème} adjointe au Maire qui a été immédiatement installée

Monsieur THOUVIGNON Benjamin
5^{ème} adjoint au Maire qui a été immédiatement installé

Madame GANGNEUX Méloée
6^{ème} adjointe au Maire qui a été immédiatement installée

Monsieur GILLET DEBARRE Valentin
7^{ème} adjoint au Maire qui a été immédiatement installé

Madame CHERPI Delphine
8^{ème} adjointe au Maire qui a été immédiatement installée

- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme,

**La secrétaire de séance,
Patricia SAINT-VENANT**



**Le Maire,
Catherine GAY**

